

**SERETRAM**

519, ROUTE ROYALE  
40300 LABATUT  
TEL. : 05.58.98.19.23  
TELECOPIEUR : 05.58.98.14.36



**MAIRIE**  
**A l'attention de**  
**Madame, Monsieur Le Maire**

**64300 MONT**

Labatut, le 1er mars 2019

Madame, Monsieur le Maire,

Depuis plusieurs années maintenant, nous vous sollicitons chaque printemps dans nos démarches de recrutement de notre personnel saisonnier (400 personnes de mi-juillet à mi-octobre).

Nous proposons à ces personnes en recherche d'emploi un contrat de travail de trois mois environ, reconductible chaque année, quelle que soit leur situation professionnelle (étudiants de 18 ans et plus, demandeurs d'emploi ou agriculteurs...) et quelle que soit leur formation initiale. Ces personnes doivent être disponibles sur la totalité de la saison.

Les 400 saisonniers que nous recherchons travailleront dans notre usine de production sur des postes d'opérateurs sur machine, mécaniciens, opérateurs de contrôle qualité, caristes,..., pour lesquels nous prévoyons une période de formation allant de 2 heures à 3 jours selon les postes.

Aujourd'hui, nous relançons notre recrutement pour la saison 2019 ; ainsi, comptant sur votre soutien, nous avons joint à ce courrier des fiches d'inscription ainsi qu'une fiche explicative des modalités d'organisation du travail à SERETRAM.

Nous vous remercions de l'aide que vous pourrez nous apporter et restons à votre disposition si vous avez besoin de renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, nos sincères salutations.

Service Ressources Humaines



# S E R E T R A M

## LABATUT (40)

# Géant Vert®

### ACTIVITE

Conserves de Maïs doux pour la marque

**Géant Vert.**

Saison début juillet à mi-octobre environ (selon les années et la météo)

### ORGANISATION DU TRAVAIL

L'usine fonctionne 24h/24 et 7 jours/7 (avec des arrêts usine imprévisibles)

3 équipes fixes (pas de rotation) :

- Matin : 06h00 – 14h00
- Après-midi : 14h00 – 22h00
- Nuit : 22h00 – 06h00

1 repos minimum obligatoire par semaine mais plusieurs si la production et la météo nous y obligent donc 48 h maximum de travail effectif par semaine.

### POSTES PROPOSES (H/F)

- Postes d'Aides mécaniciens
- Postes de Caristes
- Poste sur les chaînes de production : Manutentionnaires - Opérateurs sur machines - Contrôleurs qualité
- Equipe de nettoyage industriel

### CONTRAT DE TRAVAIL ET REMUNERATION

- Contrat de travail saisonnier : Contrat à durée déterminée avec fin de contrat imprécise (il s'achève avec la fin de la saison) de mi-juillet à mi-octobre environ
- Taux horaire : 10.03 € (référence au 1<sup>er</sup> janvier 2019)
- En fin de contrat, indemnité de congés payés : 10% du salaire brut total perçu
- Majoration de 25% pour les heures de nuit
- Majoration de 50% pour les heures de dimanche et jours fériés
- Différentes Primes de fin de saison peuvent être octroyées selon des critères d'assiduité et de performance.

### INFOS PRATIQUES

Les vêtements de travail sont fournis, un placard vous est attribué dans les vestiaires

